

Vérification d'identité : Nouvelle norme ETSI.

Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 25/2/2022 15:00:00

L'Institut Européen des Normes de Télécommunications (ETSI) a pour mission d'assurer une standardisation des normes des Technologies de l'Information et de la Communication en Europe.

L'ETSI est l'un des trois membres reconnus au niveau européen comme « European Standards Organization » et son rôle principal est de soutenir la réglementation et la législation européennes par la création de normes harmonisées.

Impact :

Le processus de vérification d'identité permet à une entreprise ou à une organisation de vérifier l'identité d'une personne et de s'assurer qu'elle est bien celle qu'elle prétend être.

Ce processus est nécessaire pour assurer les relations de confiance entre les utilisateurs et les entreprises ou organisations et, lorsqu'il est effectué en personne, il se fait par la vérification du document d'identité et de son porteur.

Ce processus, particulièrement utilisé dans le secteur des services financiers, est connu sous le nom de KYC (Know Your Customer) ou eKYC (electronic Know Your Customer) lorsqu'il est transposé dans le monde numérique.

L'ETSI a standardisé la preuve d'identité, reconnaissant l'identification en vidéo streaming, avec l'enregistrement complet de la vidéo, comme le seul modèle valable pour vérifier l'identité des utilisateurs distants avec le même niveau de sécurité qu'en face à face.

Cette standardisation fixe le cadre de la vérification d'identité du règlement eIDAS par lequel tous les États membres de l'UE sont régis et stipule que le streaming vidéo est le seul instrument légal pour valider les preuves et les attributs des documents d'identité.

Le streaming vidéo est également le processus de référence pour l'identification à distance, par opposition aux autres méthodes utilisant des photographies ou des selfies, qui ne sont pas conformes au processus KYC.

Avantage :

Cette normalisation complète le règlement eIDAS qui définit les normes et règles relatives aux signatures électroniques, à la délivrance de certificats qualifiés et aux services de confiance en ligne.

Elle réglemente également les transactions électroniques. Un processus de vérification d'identité fiable permet aux entreprises d'opérer en ligne avec leurs clients de manière sécurisée et avec les mêmes garanties qu'en face à face.

Signature électronique :

Désormais, tout converge pour créer une identité numérique forte, facile à utiliser, accessible aux utilisateurs et simple à intégrer pour les entreprises et les institutions.

Il est donc stratégique de proposer des solutions basées sur l'identification vidéo automatique et une e-Signature Qualifiée (SEQ). Cela permettra de s'appuyer sur un dispositif de confiance pour réaliser toute opération à distance et tous cas d'usage.

Cyril Drienne - Country Manager France Electronic Identification